

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3528 - Mercredi 04 Décembre 2019 - Prix : 200 Fc

Les manifestantes libérées, le reporter placé détention



Palais du justice photo d'archive

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un compromis est trouvé entre le SNEUC et le gouvernement

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 01 au 05 Décembre 2019**

Lever du soleil:
05h 31mn
Coucher du soleil:
18h 19mn

Fajr : 04h 17mn
Dhouhr : 11h 59mn
Ansr : 15h 32mn
Maghrib: 18h 22mn
Incha: 19h 34mn



GESTIONS DÉCHETS

Une situation alarmante à Moroni, faute de camions de ramassage

Pour veiller à faire de Moroni une capitale propre et durable, la mairie fait appel à l'aide du gouvernement pour le dédouanement des trois camions bloqués depuis trois mois au port de Moroni afin de permettre la mise en pratique d'un assainissement dans la ville toute entière.

Dans un entretien accordé à La Gazette des Comores /HZK presse, le chef des opérations de la mairie de Moroni, Amir Kiwane a reconnu que la

situation de la gestion des déchets est préoccupante. Beaucoup d'ordures encombrant la capitale. Cette situation est gênante voir même accablante pour la population. Bien que des dispositions ont été mises en application pour œuvrer et veiller à une ville propre et durable par la mairie de Moroni mais cette dernière est toujours confrontée à des problèmes d'ordre financier. Ces difficultés ont fait que la mairie ne dispose pas des véhicules de ramassage d'ordures pouvant mettre fin à l'engage-

ment des prestataires. «Nous veillons pour une ville propre et des camions sont mise à dispositions de la ville pour assurer le ramassage et la collecte des déchets bien que certains prestataires ne respectent pas leur engagement sur le délai de 15 minutes » a-t-il dit. En outre, la mairie s'est engagée à veiller à la propreté de la ville. De ce fait, des actions d'assainissement sont en cours, à savoir le nettoyage dans les différents quar-

tiers à l'instar de la Coulée de lave, Câbles de Lyon et d'autres secteurs périphériques vont être assainis dans les prochains jours. Depuis quelques temps, les doléances des citoyens pour ce qui concerne la propreté de la ville de Moroni, capitale économique des Comores, leurs inquiétudes font de l'écho. Et pour la protection de l'environnement, la mairie a pris ses responsabilités et reconsidéré sa manière de gérer le territoire urbain pour veiller à

sa salubrité et contribuer aujourd'hui à un changement durable des mentalités afin d'avoir une planète saine. La situation semble parfois échapper à la mairie, car dans les recoins de la ville des dépôts sauvages de déchets se multiplient par manque de camions de ramassage, pourtant on dispose de trois camions toujours bloqués à la douane alors que le gouvernement avait pris l'engagement de régulariser la facture du

dédouanement pour permettre à la municipalité de fonctionner. Le chef des opérations implore les autorités compétentes d'apporter leur soutien pour le dédouanement de ces véhicules. « Nous demandons l'aide d'urgence de l'Etat, car nous sommes disposés à travailler jour et nuit pour faire de la capitale une ville propre où il fait bon vivre » a-t-il conclu.

Andjouza Abouheir



Amir devant les 3 camions de ramassage à l'embarquement.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE
Extrait de Cahier des Charges
Déposé au Greffe du Tribunal de Première Instance
de Mutsamudu le 09 octobre 2019

BIC-COMORES
Moroni-Secrétariat Adm
21 NOV. 2019
L'AVOIS REÇU
COURRIER REÇU
Le 19 Octobre 2019

BIC-COMORES
Mutsamudu-ALJOUAN
19 NOV. 2019
COURRIER REÇU
Réserve de Contrôles

Nous Maître Castellani Ben Amir, Avocat au Barreau de Mutsamudu, soussigné, avons dressé le présent Cahier des Charges d'Adjudication d'un immeuble.

En vertu et pour l'exécution de la grosse en forme dûment exécutoire en date 20 Juillet 2019 délivrée par Maître Ilham Abdou Mohamed le Notaire d'un Contrat de Prêt avec Cautionnement Hypothécaire, la Banque pour l'Industrie et le Commerce Comores (BIC -Comores) S.A a fait servir le 22 Août 2019 à Monsieur Ahmed Abdou Alias Adama un Commandement de Payer aux Fins de saisie Vente servi par Maître Mouhiddine Mahamoud, Huissier de Justice à Mutsamudu pour parvenir à la Vente par adjudication de la propriété ci-après désignée la Propriété dite «VILLA Ajungua» sise à Hombo – Mutsamudu, d'une contenance de 05 ares 28 centiares sous le Titre N°1689 – DN du 23 Juin 1985.

Mise à Prix : 47.276.721,5 FC

Cet immeuble présentement affecté en hypothèque au profit de la Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC- Comores), Société Anonyme, appartient en toute propriété à Monsieur Ahmed Abdou.

Mise à Prix de propriété citée «VILLA Ajungua» sise à Hombo – Mutsamudu, d'une contenance de 05 ares 28 centiare sous le Titre N°1689 – DN du 23 Juin 1985, construite une grande maison au bas et à l'étage avec une cour.

Sans préjudice de tous autres dus, agios, Intérêts et frais, le tout en dernier ou quittance valable.

La Vente se tiendra aux Enchères Publiques le 23 Décembre 2019, à la Barre de la Salle d'audience du Tribunal de Première Instance de Mutsamudu.

Maître Castellani Ben Amir
Avocat à la Cour

La Gazette des Comores
 BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
 Tél. (269) 37-79-90 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse postale : _____ email : _____
 Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
 6 mois Montant : _____
 12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
 Chèque n° _____
 Virement bancaire réf. : _____

Moroni le _____

Signature : _____

Tarifs d'abonnement
 (Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Les manifestantes libérées, le reporter placé détention

Les femmes qui ont manifesté samedi dernier ainsi que deux de leurs chauffeurs sont tous relâchés après être déferés au parquet, hier. Il leur a été reproché de troubles à l'ordre public et de manifestation non autorisée. Mêmes chefs d'accusation que le journaliste Oubeidillah Mchangama placé pourtant en mandat de dépôt.

Deux poids deux mesures. Le parquet a relâché hier mardi les treize femmes qui avaient battu le pavé samedi 30

novembre pour protester contre le régime. Leurs deux chauffeurs ont également bénéficié de cette liberté. Contre toute attente, le reporter Oubeidillah Mchangama, pourtant reproché des mêmes chefs d'accusation que les autres, à savoir troubles à l'ordre public et manifestation non autorisée, est placé en mandat de dépôt à la maison d'arrêt. Il sera entendu par le juge samedi 7 décembre, soit le lendemain de la date arrêtée pour son mariage avec une femme issue de la diaspora de France.

« C'est inadmissible, condam-

nable et regrettable. On ne peut pas concevoir qu'en 2019 et bientôt en 2020 un journaliste puisse être mis en prison pour la simple et bonne raison qu'il a accompli son devoir, celui d'informer. Car il ne s'agit que de ça. Qu'est-ce qu'on reproche à Oubeid si ce n'est d'avoir filmé une manifestation et de l'avoir diffusée directement ? On ne peut l'accuser de trouble à l'ordre public et de manifestation non autorisée, juste en diffusant des images. À la rigueur, on peut formuler ces accusations à l'égard des organisateurs mais pas à l'endroit d'un journalis-

te. Sinon c'est remettre en cause fondamentalement le droit d'informer qui est un droit constitutionnel », regrette Idjabou Bakari, directeur de publication de Masiwa.

À la suite de cette décision du parquet, les journalistes ont cherché à rencontrer le procureur de la république. Ils étaient malheureusement priés de le laisser tranquille et traités de « délinquants » par son garde du corps qui se montrait particulièrement menaçant quand devant le procureur la corporation insistait à décrocher l'entrevue. Dans la foule, les membres de la presse ont

tenté d'entrer en contact avec le ministre de l'information, de surcroît président par intérim, en vain. Ils ont finalement décidé de se rendre devant la maison d'arrêt pour tenir un sit-in. Ce n'était qu'aux alentours de 20H qu'ils ont évacué les lieux. La fiancée d'Oubeid, elle, était restée sur place. Soit dit en passant, elle tient coûte que coûte à ce que son mariage se fasse à la date prévue, soit vendredi prochain.

TM

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un compromis est trouvé entre le SNEUC et le gouvernement

Un compromis de sortie de crise et mettant fin à la grève illimitée déclenchée par le Syndicat National des Enseignants de l'Université des Comores a été trouvé. Le ministère de l'Éducation nationale a signé avec les parties prenantes un protocole d'accord devant le directeur de cabinet du Chef de l'État stipulant que la reprise des cours doit se faire dans la matinée du 3 décembre dernier.

Le Syndicat National des Enseignants de l'Université (SNEUC) a levé son mot d'ordre de grève illimitée déclenchée le 28 novembre dernier. L'annonce de cette fin de grève qui n'a duré que quelques jours aurait été faite dans la nuit du 2 Décembre après de longues négociations entre le ministre de l'Éducation Nationale, Moindjié Mohamed



Moussa, le bureau du SNEUC et le Directeur de Cabinet du Président de la République, Youssouf Mohamed Ali. Dans le protocole d'accord signé par les parties prenantes, il est mentionné que « le SNEUC s'engage à collaborer avec

la commission mixte en vue de trouver une solution durable au bon fonctionnement de l'Université des Comores » après s'être engagé à lever son mot d'ordre de grève et appeler à la reprise des cours.

Revendiquant entre autre la

tenu des élections du président de l'Université des Comores et des Chefs des composantes, les avancements judiciaires, le paiement de deux mois d'arriérés de salaire et le prélèvement d'une taxe au profit de l'UDC, le SNEUC s'est déclaré satisfait du compromis signé. Dans ce compromis de sortie de crise, le ministère s'engage à régulariser la situation administrative des chefs des composantes dans les meilleurs délais et à rendre effectifs les avancements de salaire à compter de mai de 2020. Dans le protocole d'accord, la le ministère prévoit les élections du président de l'Université et des chefs des composantes « après adoption des nouveaux textes régissant l'Institution par l'Assemblée Nationale à partir du mois d'Avril ».

Pour ce qui est de la pérennisation du financement de l'UDC, une commission mixte composée du ministère de l'Éducation nationale,

du ministère des Finances, de l'UDC et du SNEUC « sera mise en place pour proposer dans les meilleurs délais un scénario pouvant permettre au Ministre de l'Éducation Nationale de demander au Conseil des Ministres l'autorisation de solliciter directement un arbitrage de l'Assemblée nationale dans le cadre de la loi des finances en cours de discussion ».

Concernant la revendication des arriérés de salaire des mois d'octobre et novembre, il est mentionné dans le protocole que celle-ci est déjà satisfaite. Joint au téléphone, le secrétaire général du Syndicat, Abdou Said Mouignidaho l'a confirmé. « Tout a été régularisé, nous avons reçu le paiement du mois de septembre, octobre et novembre et les choses doivent reprendre leur cours normal », a-t-il confié à La Gazette.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Des médecins et paramédicaux formés sur l'amélioration de la qualité des services et des soins

Du 28 au 29 novembre dernier, une mission japonaise composée de quatre experts a procédé avec le comité 5S à une formation sur l'amélioration de la qualité des soins au sein du centre hospitalier national d'El-Maarouf. Cette formation entre dans le cadre de la gestion hospitalière, des actions d'évaluation concernant les examens trimestriels, des objectifs de management tels que la productivité, la qualité de services et les questions de sécurité et d'éthique personnel.

Débutée en aout dernier, la formation sur l'amélioration de la qualité des soins dirigée par une mission japonaise se poursuit. Cette mission japonaise arrivée à Moroni le 28 novembre dernier a effectué une visite technique pour évaluer l'état actuel du centre hospitalier national. « C'est un suivi d'une

formation dont les paramédicaux ont bénéficié en aout dernier. Cette mission composée de docteurs malgaches ont évalué l'état de l'hôpital pour voir ce qui a été fait et ce qui reste à améliorer. Evidemment elle a trouvé que la plupart des modifications retenues dans la précédente formation ont été respectées », a fait savoir Mahamoud Abdallah chargé de communication du CHN.

Ce dernier a également précisé que la mission avait organisé dans l'après-midi de jeudi dernier une formation permettant aux paramédicaux d'acquérir des notions de base sur les services d'urgences, de pédiatrie et de pharmacie. « Pour améliorer la qualité des soins du Chn El-Maarouf nous apportons notre soutien nécessaire à l'équipe 5S. C'est une méthode japonaise adopté dans le but d'accueillir les patients dans des meilleures conditions », a expliqué RAVELO-

MANANA Lovaniaina un médecin malgache. Quant au docteur Ben Iman, il a démontré que nous appris de cette formation que « le vrai changement commence par soi. C'est-à-dire qu'il faut que nous commençons à gérer les déchets de nous même pour la préservation de la santé. Cette formation dont nous sommes bénéficiaires est continue jusqu'à ce que nous assistions à un véritable changement dans ce milieu de santé ». Dans cette perspective le chargé de communication a poursuivi « tel est l'objectif phare pour faire d'El-Maarouf un centre hospitalier de référence ». Et pour y arriver, les études se poursuivent pour satisfaire les patients, le personnel et les accompagnateurs d'une part et d'autres part gagner la confiance de la population aux services de santé.



Medecins et paramédicaux formés en qualité des soins.



Pharmacie de garde

Pharmacie Traleni: 77321 80

Kamal Gamal

ENCADREMENT DES TARIFS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Msa Mladjao écarte toute ingérence

Répondant aux accusations à l'encontre de Comores Télécom, Msa Mladjao dit que la société Comores Télécom « n'est pas une société régulateur mais une société de télécommunication ». Admettant l'influence de la concurrence, le directeur de Comores Télécom précise que cette décision d'encadrement des tarifs ne relève que de la compétence de l'ANRTIC et qu'en aucun moment sa société ne peut y influencer.

Devant la presse, Msa Mladjao, directeur général de la société Comores Télécom, a fait un point sur les turbulences qui ont touché le secteur des Tics ces deux dernières semaines. L'homme fort de l'opérateur historique de téléphonie reconnaît que depuis près de trois ans, la concurrence s'est installée sur le marché du secteur et que la société dont il est à la tête « est bien cons-



ciente ». « Comores Télécom sait et admet cette concurrence mais celle-ci a aussi un organe de régulation

qui est l'Agence Nationale de Régulation des Tics », explique-t-il en précisant que l'ANRTIC a pris

une décision de recadrer les tarifs qui n'a été respectée que par Comores Télécom et regrette que l'on accuse cette dernière d'avoir fait de l'ingérence dans ce dossier.

Tenant compte des accusations à l'encontre de Comores Télécom, Msa Mladjao dit que Comores Télécom « n'est pas une société régulateur mais une société de télécommunication ». « L'ANRTIC est la seule habilité à recadrer les opérateurs et nous estimons que leur décision a été prise dans les normes. Le régulateur a jugé nécessaire de recadrer les tarifs mais nous ne sommes pas responsables de cette décision », précise-t-il. Msa Mladjao tient à affirmer que la gestion financière de la société n'attend pas une telle décision pour être améliorée mais que Comores Télécom a plusieurs stratégies pour

stabiliser sa situation. Il tient à rappeler qu'en aucun moment son administration n'oserait tenir de tels propos contre l'autre opérateur.

Pour ce qui est du retour aux panneaux tarifaires, le directeur rappelle qu'il est intervenu après qu'ils aient constaté que l'autre opérateur n'avait pas respecté la décision. « Nous devons nous conformer aux réactions des clients tout en observant que l'autre opérateur avait maintenu ses offres », dit-il en annonçant que Comores Télécom ne pouvait pas être le seul à appliquer cette décision destinée à tous. Mladjao espère que les 500.000 clients de Comores Télécoms resteront fidèles aux services de l'opérateur historique.

A.O Yazid

COOPÉRATION COMORES-JAPON

Trois bateaux pour renforcer la sécurité maritime dans les îles

En marge de la conférence des partenaires au développement, le ministre des affaires étrangères de l'Union des Comores et le ministre des affaires étrangères du Japon ont procédé à la signature des notes d'échange d'une valeur de 5 millions de dollars. Le premier rentre dans le cadre de l'assistance alimentaire et le don d'équipement en matière de sécurité maritime.

La conférence des partenaires au développement s'est poursuivie ce mardi à Paris au siège de la Banque Mondiale. En ce deuxième jour, le ministre des affaires étrangères comorien et l'ambassadeur

de Japon ont procédé à la signature des échanges de notes portant assistance alimentaire 2019 et les équipements de sécurité maritime dans le cadre du plan de développement économique et social. La signature porte sur l'assistance alimentaire soit un don de riz d'un équivalent de 200 millions Yen soit 800 millions de francs comoriens et un don de 3 trois bateaux qui représente un montant total de trois millions de dollars dont la contrepartie est destinée à financer de nombreux projets utiles pour la population comorienne.

« Nous notons avec satisfaction le dynamisme de nos relations bilatérales, la convergence de vues sur les

grands dossiers de la politique internationale et sur de nombreux sujets d'intérêt commun, et la volonté partagée, en vue d'approfondir notre coopération dans les domaines aussi variés que possible », avance Soeuf Mohamed El Amine, le ministre des affaires étrangères de l'Union des Comores.

De son côté, l'ambassadeur du Japon a montré qu'au mois de juin dernier, plus de 5000 tonnes de riz soit l'équivalent d'environ 1 milliard 470 milles de francs comoriens était arrivé au port de Moroni et de Mutsamudu dans ce cadre de l'aide alimentaire financée par le budget japonais de l'année 2018. « L'année 2019 a été une année particulièrement difficile

pour l'Union des Comores. Au mois d'avril, le cyclone Kenneth a ravagé l'archipel en détruisant les moyens de subsistance de nombreux habitants. Mais nous sommes convaincus que le leadership du gouvernement et avec le soutien de la communauté internationale, l'Union des Comores arrivera à relever le défi », souligne Ichiro Ogasawara. Et d'ajouter que « c'est dans ce contexte également que se situe notre appui en assistance alimentaire, qui j'espère, symbolise un geste d'amitié et de sympathie du peuple japonais envers nos amis comoriens dans des moments de difficulté ».

Sur le côté des équipements de sécurité maritime, il s'agit d'un don de

trois bateaux de patrouille rapide financé à hauteur de 3 millions de dollars qui va renforcer la sécurité maritime ainsi qu'au développement de l'économie bleue. « A travers la réalisation de ce projet, Ngazidja, Mohéli et Anjouan vont chacun être équipée d'un bateau de patrouille rapide d'environ 12 m de longueur et d'une vitesse allant jusqu'à 90 Km/h, indique-t-il. Ce don du Japon vise à protéger la communauté des pêcheurs en luttant et en prévenant des activités illicites, et même aider les pêcheurs en cas d'accident maritime ou de naufrage ».

MY

La vingt-cinquième conférence sur les changements climatiques, dénommée Chili / Madrid, s'est ouverte en Espagne ce début de semaine, dans une atmosphère trépidante qui s'est inévitablement créée lors de l'arrivée des chefs d'État et de gouvernement. En effet, environ 50 dirigeants mondiaux se sont réunis pour entendre le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, déclarer que le « Point de non-retour est en vue ».

C'est le président de la conférence précédente, Michał Kurtyka, de la Pologne, qui a ouvert la conférence en insistant sur la nécessité d'une transition juste dans tous les secteurs et sur la nécessité de répondre aux besoins et à la dignité des personnes vulnérables. On notera par ailleurs, que les parties ont élu par acclamation, Carolina Schmidt, ministre de l'Environnement du Chili, présidente de la COP 25.

Tout au long de la journée d'ouverture, les délégués se sont réunis en séance plénière pour lancer les travaux des cinq organes de la Convention. C'est ainsi que a

CONFÉRENCE DES NATIONS-UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Pour un renforcement des actions

majeure partie de la matinée a été consacrée aux ordres du jour de la Conférence des Parties (COP) et de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA).

Au cours de cette première journée, plusieurs orateurs se sont notamment exprimés et ont parlé de « crise climatique » et ont rendu hommage aux mouvements de jeunesse pour avoir tenu les décideurs responsables de leurs ambitions croissantes.

Un autre message qui a résonné dans les déclarations, était la nécessité de soutenir les plus vulnérables. La République dominicaine a souligné l'importance des services publics, en particulier en matière d'éducation et de santé, et le Luxembourg a annoncé des plans nationaux visant à rendre les transports publics gratuits pour tous. L'Union Européenne a mis en exergue son projet de devenir le premier continent climatiquement

neutre à l'horizon 2050.

La Présidente de la CdP 25, Carolina Schmidt, Chili, a souligné la nécessité de revigorer le multilatéralisme et de veiller à ce que les négociations stimulent la transition juste et inclusive, nécessaire de toute urgence pour faire face à la réalité des communautés vulnérables du monde.

Divers partis et groupes avaient proposé plusieurs nouveaux points de l'ordre du jour. Parmi les éléments à prendre en compte, on peut citer les privilèges et immunités accordés au Fonds vert pour le climat (FVC) seront examinés. On notera que la situation des pays d'Afrique et d'Amérique latine ne figurera pas à l'ordre du jour de la CMA, même si la situation particulière de l'Afrique fera l'objet d'une discussion informelle.

Dans ce contexte, certains délégués se sont inquiétés de savoir si les désaccords sur les ordres du jour et les moyens de résoudre certains



d'entre eux avaient érodé la confiance des négociateurs. Le Belize, au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), a exprimé sa déception face à une action inadéquate et a appelé la COP 25 à "déclencher une décennie d'ambition". Elle a appelé à ce que l'article 6 aille au-delà de la compensation traiter les pertes et les dommages.

Pour l'Egypte, s'exprimant au nom du Groupe Africain, a souligné

que la CdP et la CMA devraient trouver un équilibre entre atténuation et adaptation, plutôt que d'être "absorbées dans les rapports". Sur le financement, il a souligné l'importance des ressources sous forme de dons pour éviter d'augmenter le fardeau de la dette des pays en développement. Rappelons que la conférence devra prendre fin le 13 décembre.

Mmagaza

EDUCATION NATIONALE

Le ministre ambitionne la normalisation du secteur

A quelques heures de la sortie de grève illimitée annoncée par le Syndicat National des Enseignants de l'Université des Comores (SNEUC), le ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Moindjié Mohamed Moussa, nous fait un point. L'occasion pour lui de parler des perspectives qu'envisagent son ministère pour une éducation sereine le long de cette gouvernance et dans l'avenir.

En l'espace de 5 mois, l'actuel ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Moindjié Mohamed Moussa a eu à gérer trois grèves. Pour lui, chacune d'elles lui appris quelque chose de nouveau et lui a révélé la maladie que traverse le secteur. Bien qu'il s'estime heureux de les avoir toutes gérées dans les meilleures conditions possibles, Moindjié affirme que la plus révélatrice a été celle des étudiants. « Je les ai félicités de s'être soulevés tôt car il me semblait qu'il y'avait

quelque chose qui clochait dans ce dossier », nous confie-t-il dans son bureau. Dans la bonne humeur, cet ancien cadre de la Société Comoriennes des Hydrocarbures précise que « 2020 est l'année de l'éducation nationale ».

Il le promet et étale au cours de la discussion les chantiers que va lancer son ministère pour assurer la pérennité de l'éducation nationale. « Nous allons mettre le paquet pour arriver à bout dans l'émergence des Comores », soutient-il. Pour triple M, le plus important est de commencer par le changement de mentalité et la prise de responsabilité de chacun pour un devenir meilleur de l'éducation nationale. Ainsi, le ministre dit que son institution espère commencer par la formalisation des écoles préscolaires. « Dans le temps, nous avons des écoles coraniques qui, elles, dans le temps éduquaient les bases du savoir vivre, du savoir être, du respect et d'une bonne éducation. Nous devons revoir toutes ces valeurs pour les revaloriser car ce sont elles qui nous différencient des autres pays bien qu'il y ait entre nous et



Mohamed Moussa Moindjié
ministre de l'éducation.

ces peuples des ressemblances », explique-t-il.

Des ambitions pour revaloriser l'éducation comorienne Moindjié en a, et il dit qu'en plus de l'enseignement général, il doit y avoir un enseignement professionnel, un enseignement technique et un enseignement scientifique qui seront adaptés au premier. « Nous devons formaliser notre éducation en valo-

risant les acquis de l'expérience », poursuit-il. Sur ce, le ministre dit qu'un grand projet va voir le jour. Et que celui-ci exige à mettre en place trois grandes écoles notamment une pour le secteur de l'informatique et des télécommunications, une autre pour le secteur des énergies et une autre pour le secteur des bâtiments et travaux publics. « Nous devons aspirer à être en mesu-

re de faire de l'émergence une réalité et cela passera par l'éducation. Le président est bien conscient de cela et ne cesse d'encourager ce qu'il y a à faire », lance-t-il. Pour cela, le ministre exige que le système soit harmonisé, qu'il n'y ait plus d'adaptation car dit-il « le système actuel ne correspond pas à l'ambition d'un pays émergent ».

« Le secteur de l'éducation et celui de la santé figure parmi les projets dits sectoriels dans la conférence qui a lieu à Paris et je vous assure et je l'espère qu'une grosse somme sera investie dans l'éducation pour que dans l'avenir le pays ait des techniciens dans tous les domaines capables de rivaliser à ceux du reste du monde », espère-t-il. Pour lui, Moindjié dit qu'actuellement et pour ainsi atteindre tous ces objectifs, le ministère dont il est à la tête ambitionne la réorientation et la réorganisation de l'administration. « Je sais que les compétences il y a maintenant il nous faut le stimulus pour inciter les gens à bien travailler », conclut-il.

A.O Yazid

Dans le cadre de son plan d'action, le directeur de l'école de santé Mreha Abdou a rencontré le directeur du CHN Ali M'madi Taki pour la mise en stage pratique d'une trentaine d'étudiants en licence 3 dans les différents services médicaux de l'hôpital.

C'était lundi dernier que le directeur du centre hospitalier national a reçu une trentaine d'étudiants de l'école de médecine et de santé publique pour la mise en pratique de leurs compétences dans les différents services médicaux. Dans cette rencontre, Mreha Abdou a expliqué qu'il est important de mettre en pratique les aide-soignants dans le but d'examiner leur niveau par rapport à ce qu'ils ont appris tenant compte de la différence entre la théorie et la pratique. Dans cette occasion les majors des services ont conscientisé les stagiaires sur les risques du métier et sur l'accueil des patients tout en insistant sur la vocation de devenir

SOCIÉTÉ

30 étudiants de l'école de Santé en stage au centre hospitalier national

médecin ou infirmier pour ne pas regretter son choix plus tard. Ainsi les stagiaires ont été avertis sur l'obligation d'assiduité et de ponctualité. Car dans le cas contraire cela serait synonyme de retrait de la formation.

Cette rencontre a permis de revoir le niveau des étudiants et comment porter lumière sur leur pratique pour l'exercice médicale. Le directeur de CHN a félicité cette initiative, qui pour lui semble avantageux et va simplifier le travail au niveau du centre. « Cette idée de mettre en pratique ces jeunes dans les services médicaux va nous permettre de gagner lors des recrutements mais aussi cela va contribuer à l'exercice des compétences pour la fin du cycle universitaire » a confié

Nicolas M'madi Taki.

Par la même occasion, Fatima Ahmed, étudiante, aide soignante a saisi cette occasion pour féliciter cette belle initiative qui concorde avec sa formation. « Cela fait plusieurs années que l'école de santé

n'a pas reçu un soutien pour les demande de stage dans les hôpitaux et aujourd'hui, je me réjouis d'en bénéficier, nous espérons nous donner à fond pour veiller au respect du règlement de ce centre » a-t-elle souligné.

A titre de rappel, une partie des étudiants devrait être mise en exercice dans les services hospitaliers du centre annexe de M'dé à compter du 03 décembre.

Nassuf Ben Amad



Les étudiants stagiaires au CHN Elmaarouf.



COMMUNIQUE DE L'ANRTIC

Le tribunal de première instance de Moroni a ordonné à l'issue de l'audience de référé en date du 02 décembre 2019, un sursis à l'exécution de la décision N°19 -140 /ANRTIC/DG portant encadrement des tarifs des opérateurs titulaires de licence du secteur des télécommunications. Décision dont les fondements réglementaires et les considérations économiques consécutifs aux investigations et enquêtes réalisées par l'ANRTIC au cours des trois derniers mois, justifient le caractère raisonnable et cohérent par rapport à la réalité du marché des Télécommunications.

En effet, depuis l'ouverture du marché à la concurrence, les opérateurs se sont engagés dans une bataille de diminution des tarifs appliqués à leurs produits et services, au point de contribuer à une dépréciation générale du marché. Et lorsque le marché se détériore, des effets inappropriés peuvent se manifester dans leurs équilibres financiers jusqu'à atteindre les investissements futurs.

Toutes les analyses effectuées par l'ANRTIC, présentent des signes d'alerte et l'ont conduit à agir de manière proportionnée pour stopper cette hémorragie et donc exiger le rétablissement d'une concurrence saine et loyale.

Compte tenu de ses prérogatives et du périmètre de ses missions, l'ANRTIC estime avoir fait son travail de conseil et d'expertise comme l'a fait la justice et prend acte de la décision de cette dernière.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'ANRTIC est loin de vouloir se désolidariser de la cause des consommateurs. Au contraire, son intime conviction, est de rendre le marché plus propice et profitable. Ce sont les seules conditions qui permettront aux consommateurs d'avoir demain, des offres diversifiées et exiger des services avec la qualité requise.

Communication ANRTIC

FÉDÉRATION COMORIENNE DE RUGBY

Le Rugby comorien élargit le cercle du Rugby-Afrique

A peine née, la Fédération Comorienne de Rugby se fraye un chemin dans le continent. Omar Saïd Mohamed est le 3e patron de ce sport. Il doit apporter une bouffée d'oxygène à la discipline. « Actuellement, on est à Rugby à 7. Un nouveau souffle, dans le cadre des efforts conjugués, est indispensable pour élargir les catégories, et franchir l'étape de Rugby à XV », explique le boxeur Omar.

La Fédération Comorienne de Rugby s'est donnée un ballon d'oxygène. Le Rugby à 7 est admis au Rugby-Afrique. Élu à Moroni en juillet 2019, Omar Saïd Mohamed, troisième président de la Fédération Comorienne de Rugby après les pionniers Soilihi Moumini et Nadia Mouridi, va avoir du pain sur la planche. Le Rugby, étant timidement connue dans l'Archipel aux îles de la Lune, Omar doit four-

nir de sérieux efforts pour donner un ballon d'oxygène à la discipline. « Actuellement, on est à Rugby à 7. Un nouveau souffle, dans le cadre des efforts conjugués, est indispensable pour multiplier les catégories, et accéder au Rugby à XV. Ce sport doit rayonner », explique le boxeur Omar.

Le plan d'action du 3e pionnier de la discipline est encourageant et promoteur. Il s'apprête entre autre, à redynamiser et populariser le Rugby à 7. « Avec l'appui de mes collaborateurs, je compte promouvoir la discipline, en priorisant les équipes féminines et des jeunes, en relançant un championnat et en nous frayant une place méritée dans la famille olympique nationale », dévoile notre interlocuteur.

Le rêve du premier patron de la Fédération Comorienne de Rugby, Moumini Soilihi, se concrétise. Le Rugby à 7 doit accéder enfin dans la famille olympique par le biais du



Omar Saïd Mohamed président de la fédération comorienne de Rugby (extrême gauche).

Comité Olympique et Sportif des îles Comores (Cosic). Pour information, le Rugby à XV a été reconnu comme sport olympique lors des Jeux de Paris en 1920. Mais, la brutalité du jeu contrevenant aux valeurs olympiques de fair-play et d'universalité, il est exclu en 1920.

Il est réhabilité au Brésil, lors des Jeux de Rio de 2016. En clair, notre Rugby doit être d'office membre actif du Comité olympique comorien. « Non, nuance ! N'importe quelle fédération sportive ne peut pas être automatiquement membre du Cosic. Il faut au préalable for-

muler une demande, accompagnée des dossiers administratifs authentiques. Ensuite, l'assemblée générale va décider du sort à réserver à la fédération concernée », clarifie Ali Papa Mdjassiri, directeur administratif du Cosic, chargé de la relation avec les fédérations nationales sportives.

Le nouveau patron de la discipline développe une véritable politique de désenclavement. « Nous nous devons prendre part à des compétitions internationales du Rugby à 7, féminin, des jeunes et de moins jeunes, et dynamiser notre présence dans la communauté du Rugby-Afrique. J'envisage aussi d'attirer des médecins dans la discipline, et à organiser plus tard, des formations à leur profit », conclut l'ambitieux Omar Saïd Mohamed. Rappelons que ce sont des projets à court, à moyen et à long termes.

Bm Gondet



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET- AVIS DE VACANCE DE POSTE N°:

Date de publication:

Date limite de dépôt des candidatures: 06 Décembre 2019 à 17h

Titre du poste: (2)Deux Consultants nationaux "étude chaînes de valeurs"

Unité administrative: FRMAG

Duree: 20 j WAE (09 Décembre au 31 janvier 2020)

Type de contrat :PSA

LIEU D'AFFECTATION: COMORES

La FAO est favorable à la parité homme-femme et à la diversité géographique et linguistique de son personnel et des consultants internationaux afin de mieux servir ses membres dans toutes les régions.

Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.

Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Contexte et justification

Le Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel, PRESAN, a pour objectif de promouvoir l'augmentation de la productivité, de la production, de la compétitivité et du commerce inter îles des produits agricoles d'intérêt régional, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle de toutes les îles membres de la Commission de l'Océan Indien, COI (Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et Seychelles). La stratégie du PRESAN repose sur la mise en œuvre des facilités qui sont des instruments financiers, techniques et réglementaires visant à inciter les acteurs publics et privés de la région et au-delà à joindre leurs ressources pour l'atteinte de l'objectif de développement durable "faim zéro".

Pour l'année 2019, l'enjeu est important car l'équipe de la FAO et celle de l'URSAN/COI concentrent leurs efforts à la préparation de projets prioritaires ayant toutes les chances d'être mis en œuvre par les gouvernements/organisations bénéficiaires et d'attirer des ressources publiques/privées.

Ces projets seront formulés à partir des résultats des études diagnostiques transnationales (études des chaînes de valeur) qui sont en cours de réalisation dans chaque État de la COI. Les facilités, les investissements

publics et privés à mettre en œuvre, seront bien ciblées pour éliminer les principales contraintes et maximiser les opportunités pour le développement des chaînes de valeur prioritaires. Suite à l'identification de ces projets, un document de mobilisation de fonds sera soumis aux partenaires techniques et financiers, les invitant à le soutenir dans l'implémentation de leurs propres instruments techniques et financiers.

La FAO en collaboration avec la COI/URSAN a organisé du 23 au 28 Septembre 2019 un atelier régional pour recueillir les avis et recommandations de toutes les catégories d'acteurs sur les différentes initiatives susmentionnées. Cet atelier a aussi été mis à profit pour mieux préparer la conférence ministérielle qui est prévue se tenir au mois de Novembre 2019. Il s'agit d'une réflexion de haut niveau sur les politiques régionales et stratégies à envisager pour permettre la mise en œuvre effective du PRESAN.

Dans cette optique, la FAO procède au recrutement de deux consultants nationaux afin de collecter les informations techniques sur les chaînes de valeur pour faciliter les concertations des acteurs pour le cas spécifique de la République Islamique des Comores. À cet effet, les trois filières retenues sont : les caprins, les produits de la

pêche et le fruit à pain.

Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Mener trois études sur les filières ciblées (caprins, produits de la pêche et fruit à pain) afin de mieux cerner leur potentiel de développement au niveau national.

Pour ce faire :

- Mener une revue documentaire sur les données secondaires disponibles ;
- Récolter des données primaires sur chaque filière ciblée afin d'identifier les acteurs-clés, bâtir un diagramme des échanges et quantifier par estimation les flux d'offre et de demande ;
- Bâtir le modèle d'affaires des chaînes de valeur pour chaque filière ciblée ;
- Identifier les actions prioritaires à mener, après validation auprès des autorités nationales ;
- Développer les fiches de projets d'investissement budgétisées en lien avec les actions prioritaires retenues

Veillez noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO - Engagement envers l'Organisation, Respect de tous et Intégrité et transparence.

R E N S E I G N E M E N T S COMPLÉMENTAIRES

- La FAO ne charge pas de frais à tout moment du processus de recrutement (demande, entrevue, traitement).
- Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.
- Les demandes reçues après la date limite de dépôt ne seront pas acceptées
- Seuls les certificats de compétence linguistique délivrés par les prestataires externes agréés par l'ONU et / ou les examens officiels linguistiques de la FAO (LPE, ILE, LRT) seront acceptés comme preuve du niveau de connaissance des langues indiquées dans les applications en ligne.

COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Pour présenter une candidature, veuillez envoyer votre CV et lettre de motivation à Monsieur le Représentant de la FAO au plus tard **le 06 Décembre 2019 à 17h** par email à l'adresse FAO-MG@fao.org Veuillez mettre en sujet de l'email : « **Consultants nationaux "étude chaîne"** ».

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR